



Franchissement en hausse des seuils de 95% du capital et des droits de vote de la société auféminin par TF1 et annonce d'un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire

Paris, le 7 septembre 2018,

À la suite de l'acquisition ce jour d'actions auféminin S.A. au prix unitaire de 39,47 euros par action, la société TF1 annonce avoir franchi en hausse les seuils de 95% du capital et des droits de vote de la société auféminin S.A. et détenir 9 206 457 actions représentant autant de droits de vote, soit 95,26% du capital et 95,22% des droits de vote de cette société.

En conséquence, la société TF1 annonce son intention de déposer, dans les prochaines semaines, auprès de l'Autorité des marchés financiers, un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire portant sur le solde des actions non encore détenues.

L'offre publique de retrait suivie du retrait obligatoire sera déposée au prix de 39,47 euros par action, sous réserve des travaux de l'expert indépendant nommé par le conseil d'administration de la société auféminin S.A. conformément à l'article 261-1, I et II du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et de la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers.